

1	La préfecture de police s'engage pour renforcer la sécurité des touristes à Paris.....	1
2	Le coworking explose en Île-de-France	3
3	Actus franciliennes	5
4	Macron engage le big bang des finances et de la fiscalité locales	5
5	Les mesures du «pacte girondin» annoncées par Macron.....	7
6	Le Président Macron veut revoir l'organisation du Grand Paris	8
7	Contrats aidés : le ministère du Travail obtient (lui) une rallonge budgétaire de 370 millions d'euros	9
8	Le CPF franchit la barre du million de formations validées	10
9	L'horizon se dégage enfin pour Air France	12
10	Renault établit un nouveau record de ventes	13
11	Industrie automobile : grèves et actions en soutien aux salariés de GM&S.....	14
12	La Banque centrale américaine inflige une amende de 246 millions de dollars à BNP Paribas.....	15
13	Loi Travail : «Tout va se jouer en août», prévient Jean-Claude Mailly.....	16
14	Loi Travail : Jean-Luc Mélenchon annonce un rassemblement fin septembre à Paris.....	18
15	Une crise majeure ouverte entre Macron et l'armée.....	19
16	Les finances du PS et de LR plongent dans le rouge.....	21
17	Pour éclaircir sa ligne, le PS va consulter ses militants.....	22
18	Europe Ecologie-les Verts, un parti en voie de recyclage	22
19	Brexit : les négociations patinent	23
20	Donald Trump maintient finalement l'accord sur l'Iran	24
21	Aux Etats-Unis, nouvel échec pour le projet de réforme du système de santé	25

Bonne lecture

Jack CHOPIN-FERRIER

+336 60 83 94 78

::: ILE-DE-FRANCE

LE MONDE – 18/07/2017

1 La préfecture de police s'engage pour renforcer la sécurité des

touristes à Paris



Le tourisme, secteur-clé de l'économie, a été pénalisé en 2016 par la vague d'attentats qui ont endeuillé la France.

Objectif : montrer que « *Paris est une ville sûre* ». La préfecture de police de la capitale a signé lundi 17 juillet une convention avec plusieurs partenaires privés et institutionnels destinés à renforcer la sécurité des touristes dans la ville la plus visitée au monde.

Cette convention est la déclinaison parisienne d'une mesure du plan « tourisme et sécurité » lancé par le précédent gouvernement alors que **ce secteur-clé de l'économie a été pénalisé en 2016 par la vague d'attentats qui ont endeuillé la France**. « *Nous servons plus qu'une ville, une économie, une image, une ville-monde* », a fait valoir le préfet de police de Paris, Michel Delpuech, en marge de cette signature.

Patrouilles spécifiques mises en place

Concrètement, cet accord conclu avec une vingtaine d'acteurs aussi divers que le Musée du Louvre, la Ville de Paris, la chambre de commerce et d'industrie de Paris ou encore le géant du luxe LVMH, permettra la réalisation de diagnostics de sécurité réalisés par des experts de la préfecture.

Celle-ci assurera en outre des patrouilles spécifiques – appelées « unité de sécurisation touristique » – sur les secteurs les plus touristiques et un groupe d'actions ciblées – appelé « groupe d'action touristique » – est engagé sur l'ensemble du territoire de la capitale.

Les images prises dans les enceintes privées pourront être reliées au dispositif zonal de vidéoprotection, a précisé un communiqué de la préfecture de police. « *Dans chaque site sensible une coopération quotidienne est mise en œuvre entre les services de police et les agents de sécurité privée participant à leur sécurisation* », est-il ajouté.

La ville la plus visitée du monde

« *La sécurité est un enjeu d'attractivité. Paris est une ville sûre* », a martelé M. Delpuech, même si, à l'unisson de Jean-François Martins, adjoint à la maire de Paris chargé du tourisme, le représentant de l'Etat a admis que la puissance économique et touristique de la capitale était inévitablement génératrice d'une délinquance ciblant ses visiteurs. « *Cette situation n'est pas spécifique à Paris, elle est commune à toutes les métropoles d'envergure internationale* », selon le communiqué de la préfecture.

Les pouvoirs publics ont multiplié les annonces sur de nouvelles mesures de sécurité à destination des touristes pour raffermir un secteur essentiel de l'économie qui, selon l'Insee, a commencé à se redresser en début d'année. Avec plus de 40 millions de nuitées, Paris est la ville la plus visitée au monde. Le tourisme est générateur de 400 000 emplois directs en région parisienne.

2 Le coworking explose en Île-de-France



Un espace de coworking situé dans le quartier de Bastille, à Paris.

Les espaces de coworking se multiplient à Paris et dans le reste de la région Île-de-France. Une nouvelle forme de travail plus collaborative qui séduit entrepreneurs et indépendants.

La région parisienne s'est transformée en véritable vivier pour les créateurs de nouveaux espaces de coworking. [Le cabinet de conseil immobilier Arthur Loyd publie aujourd'hui un rapport](#) qui répertorie tous les lieux fonctionnant sur ce modèle novateur et très prisé. Les grands acteurs de l'immobilier souhaitent désormais conquérir un marché parisien prometteur, qui verra plus de 70 000 m² d'espaces de coworking - soit l'ensemble de sa superficie actuelle - sortir de terre, rien que pour l'année 2017. Ainsi, en seulement cinq ans, le nombre d'espaces de ce genre en Île-de-France est passé de 20 à 177, soit une augmentation de 167%.

Une croissance impressionnante, qui s'explique par l'engouement des startups et des *freelance* pour ce nouveau mode de travail, très adapté aux "digital natives" (18-30 ans). En effet, [d'après une étude menée en 2014 par l'Edhec](#), seulement 7% d'entre eux se verraient travailler dans un bureau classique, lorsque plus de 70% ne se reconnaissent pas dans les entreprises traditionnelles et préféreraient travailler à leur compte. De plus, à l'heure du digital et des nouveaux outils numériques, le lieu de travail doit répondre lui aussi aux aspirations propres à cette génération. Le coworking a l'avantage de favoriser le travail collaboratif, mais aussi de proposer une offre de services très intéressante, notamment pour les *freelance*.



Où, et à quel prix ?

L'infographie du cabinet Arthur Loyd précise les endroits les plus prisés des espaces de coworking au sein de la capitale. Le centre de Paris, les grands boulevards, mais aussi les quartiers de Bastille et République sont les zones où se concentrent le plus de "petits" espaces de coworking, lorsque les plus grands espaces se cantonnent aux lieux classiques des secteurs d'affaires, comme Opéra, la Gare de Lyon, ou La Défense.

L'une des principales distinctions entre ces deux types d'espaces reste le tarif proposé. En effet, les espaces de coworking indépendants s'avèrent être moins onéreux puisqu'ils tournent autour du prix moyen de 401 euros pour un poste résident, lorsque les principales firmes du secteur, comme Wework, Nextdoor, ou Kwerk, proposent un coût de 493 euros par mois en moyenne. Bien entendu, la surface globale des espaces de coworking proposés par ces entreprises reste largement supérieure aux petits espaces, allant de 99 à 500m². Toutefois, toujours selon Arthur Boyd, les ouvertures d'espaces de coworking ne devraient pas représenter plus de 3% du volume total de transactions de bureaux en Île-de-France cette année. De nombreux propriétaires d'immeubles de bureaux pourraient cependant capter pleinement la création de valeur de toutes ces entreprises, et surfer eux aussi sur la vague du coworking.

Par Alexandre Gadaud

LES ECHOS – 18/07/2017

3 Actus franciliennes

75 PARIS

INSCRIPTION AU PREMIER HANDI TECH TROPHY

Les premiers Handi Tech Trophy (5 catégories) récompenseront les startups de la French Tech qui développent des produits ou services permettant de réduire les conséquences de la perte d'autonomie ou du handicap. Les écoles, universités et labos de recherche sont également invités à participer. Les dossiers sont à déposer avant le 31 août pour les start-up et labos de recherche, et avant le 15 octobre pour les écoles et les étudiants. Les prix seront remis le 13 novembre à Paris, pour l'ouverture de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.

Plus d'informations sur : <http://www.handi-tech-trophy.fr>

92 HAUTS-DE-SEINE

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE: NOUVEL APPEL À PROJETS DÉPARTEMENTAL

Pour le second semestre 2017, le Département des Hauts-de-Seine lance, pour la Conférence des financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie, un appel à candidatures pour les actions de prévention. Le dossier de candidature est disponible en ligne. La date limite pour le déposer est le lundi 21 août au plus tard.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/LYXoUw>

93 SEINE-SAINT-DENIS

LANCEMENT D'UN INCUBATEUR DU MADE IN FRANCE À MONTREUIL

Créatis et ICI Montreuil ont créé un incubateur dédié aux entrepreneurs du «made in France ». L'objectif de la structure Made In France est d'accompagner sur un an les startups basant leur développement sur un savoir-faire manuel, artistique, design et sur les technologies numériques. Les entreprises doivent aussi avoir une logique de production et de création d'emplois en France. Elles doivent être en phase d'amorçage et entrer dans les critères du « made in France » (concevoir, produire en France et créer des emplois en France).

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/Vn95LV>

94 VAL-DE-MARNE

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC SEINE GARE (VITRY-SUR-SEINE)

La préfecture du Val-de-Marne publie sur son site internet le rapport d'enquête publique qui s'est déroulée du 18 avril au 19 mai 2017. Il s'agit d'une demande d'autorisation relative à la loi sur l'eau pour l'aménagement de la ZAC Seine Gare sur la commune de Vitry-sur-Seine.

<https://goo.gl/1KnGSv>

::: ECONOMIE

LES ECHOS – 18/07/2017

4 Macron engage le big bang des finances et de la fiscalité locales



Emmanuel Macron a assuré que l'Etat n'actionnerait pas d'emblée le levier de la baisse des dotations,

faisant confiance aux élus locaux pour réaliser d'eux-mêmes les efforts.

Le président propose de remplacer dans trois ans la taxe d'habitation par de la CSG. Chaque collectivité participera aux 13 milliards d'économies, dès 2018, sous peine de sanctions.

A écouter Emmanuel Macron, la fiscalité et les finances locales auront profondément changé de visage en fin de quinquennat. Lundi, à la conférence des territoires, au Sénat, le chef de l'Etat a même proposé d'enterrer à terme la taxe d'habitation (TH). S'il a confirmé sa réforme de cet impôt local devant les élus locaux, il a voulu prendre en compte leurs contre-arguments.

A court terme, dès 2018, la taxe sera bien supprimée sur trois ans pour 80 % des foyers fiscaux. Une mesure qu'il a de nouveau justifiée par l'injustice sociale de cet impôt, parce qu'il ne prend pas en compte les capacités contributrices des habitants, et par son injustice territoriale, car il défavorise les territoires périphériques. Le président a promis aux élus locaux que le manque à gagner, environ de 9 à 10 milliards d'euros, serait bien dégrévé. D'après nos informations, l'Etat préserverait les dynamiques de taux en prenant une valeur moyenne historique, évitant ainsi l'effet d'aubaine de hausses d'impôts des maires. L'Etat serait aussi prêt à compenser l'évolution des bases cadastrales physiques qui servent au calcul de la TH, mais la revalorisation parlementaire des bases n'est pas encore négociée. Emmanuel Macron a toutefois reconnu le problème posé par le fait que 20 % de contribuables continueront de payer la TH à l'échéance des trois ans. D'autant qu'il a, avec aplomb, tancé les élus locaux, incapables - a-t-il dit - de mener à terme la réforme des bases locatives, en chantier « *depuis quarante ans* » et qui produisent de lourdes inégalités. Le chef de l'Etat propose, par conséquent, aux élus locaux d'étudier dès maintenant la suppression de la TH dans trois ans pour la remplacer, par exemple, par un impôt national adossé à une part de CSG ou de CRDS. Le mécanisme pourrait même s'emboîter avec le scénario de plusieurs associations d'élus communaux proposant de récupérer la part départementale de la taxe sur le foncier bâti (environ 14 milliards), lesquels se financeraient sur une part de CSG, un prélèvement plus cohérent avec leurs compétences sociales. La TH représente actuellement une recette fiscale de près de 22 milliards d'euros dont 4 milliards pris en charge par l'Etat. Il resterait donc à l'issue des trois ans un impôt résidentiel « payé » de 8 ou 9 milliards à compenser par de la CSG ou du foncier bâti. Pas simple.

Pilotage bouleversé

Le chef de l'Etat compte aussi bouleverser le pilotage des finances locales. Il a d'abord confirmé la réactualisation à 13 milliards de l'objectif d'économies de fonctionnement fixées aux collectivités locales sur le quinquennat, 3 milliards de plus qu'annoncé pendant sa campagne, justifiés par l'audit des finances publiques. Mais l'Etat s'engage à ne pas actionner d'emblée le levier de la baisse des dotations, Emmanuel Macron souhaitant faire confiance aux élus locaux pour réaliser d'eux-mêmes ces efforts. Tout en prévenant : « *Les collectivités qui ne joueront pas le jeu seront sanctionnées.* » Reste à savoir comment serait appliquée cette sanction : par commune, par intercommunalité, par strate, etc. Enfin, si le transfert dès 2018 d'une part de TVA pour financer les régions n'a pas été confirmé par Emmanuel Macron, le cabinet de Gérard Collomb assure qu'il ne pose aucun problème.

Matthieu Quiret

LES ECHOS – 18/07/2017

5 Les mesures du «pacte girondin» annoncées par Macron

Les gestes en faveur de l'autonomie des collectivités et l'appui aux territoires périphériques ont émaillé le discours du chef de l'Etat lors de la Conférence des territoires.

L'Etat, a assuré ce lundi Emmanuel Macron, « *doit maintenant agir de façon différenciée, aussi près que possible des territoires* » et il s'agit de « *revisiter plusieurs politiques publiques pour y injecter davantage de libertés.* » De quoi réaliser des économies mais aussi, selon lui, répondre aux défis différents selon les territoires. Le président de la République a aussi glissé qu'il souhaitait réduire le nombre d'élus locaux, comme il a annoncé vouloir le faire avec les parlementaires et avancer sur le statut de l' élu local.

Des leviers d'autonomie et d'économies

Des leviers d'autonomie, c'est ce que le chef de l'Etat veut donner aux collectivités pour absorber les 13 milliards d'efforts demandés sur le quinquennat. Cela passe d'abord par une « *gestion différenciée des fonctions publiques* », a-t-il annoncé. Soit, en clair, comme il l'avait annoncé durant sa campagne, un décrochage du point d'indice de la fonction publique territoriale. Une révolution.

Aussi, quand la Cour des comptes, a-t-il souligné, pointe régulièrement des « *heures travaillées qui ne le sont pas toutes* », Emmanuel Macron a demandé à ce que les fonctionnaires territoriaux travaillent tous réellement 1.607 heures annuelles. « *Il faut mettre fin à cela car c'est insupportable pour nos concitoyens et il n'est pas tenable d'encourager ainsi les archaïsmes* », a-t-il souligné.

Demande récurrente des collectivités, le président s'est dit favorable au principe du « 2 pour 1 » s'agissant des normes, soit la suppression de deux normes touchant les collectivités quand une norme est créée. Une revue générale des normes doit d'ailleurs être lancée.

Enfin, si le chef de l'Etat ne veut pas d'un « *grand soir institutionnel* », il s'est dit ouvert pour « *adapter, corriger ce qui doit l'être, (...), simplifier* ». Le chef de l'Etat s'est dit « *prêt à proposer une révision de la Constitution pour libérer les énergies* ». Le gouvernement explique par exemple que le transfert de la compétence eau aux bloc communal, très redoutée des élus, pourra s'appliquer dans certains territoires volontaires seulement. Idem pour le transport scolaire. Emmanuel Macron s'est dit aussi ouvert aux demandes des présidents de régions de leur transférer de nouvelles compétences étatiques, voire un droit réglementaire.

Une Agence nationale de la cohésion des territoires

Comme l'Anru en son temps, Emmanuel Macron - qui s'est dit « *conscient du sentiment de déclassement de certaines villes* » - veut créer une Agence nationale de la cohésion des territoires, qui serait un « *appui en ingénierie publique, un guichet unique et de simplification pour aider les projets des territoires ruraux et des villes moyennes en difficultés* ». Une idée que François Baroin, le président LR de l'Association des maires de France, avait portée pendant la campagne et qu'Emmanuel Macron a décidé de reprendre.

Le « *premier enjeu* », a rappelé le chef de l'Etat, est la « *lutte contre la fracture territoriale* ». « *Les territoires ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement* » a-t-il lancé sous quelques applaudissements, annonçant un moratoire de fermeture de classes des écoles élémentaires dans ces zones. Une mesure qui va avec, entre autres, la multiplication par deux du nombre de maisons de santé.

Une conférence territoriale du Grand Paris

Elle doit avoir lieu « *dès cet automne* » pour sortir de l'ornière ce vaste chantier. « *Je proposerai les bases du Grand Paris qui aujourd'hui est au milieu du gué en raison d'une structuration trop complexe* », a expliqué le président de la République, qui vise à le « *refonder autour d'un projet*

ambitieux de développement de la première métropole française au sein de la région capitale » et aboutir « à une organisation institutionnelle stabilisée et efficace ».

Un débat sur la gestion du RSA

S'il avait déjà laissé entendre que l'Etat pourrait reprendre la gestion du RSA, à l'origine de difficultés financières de nombreux départements, Emmanuel Macron a donné jusqu'au printemps aux élus pour choisir entre la recentralisation de son financement - c'est la solution qui a sa préférence a-t-il souligné car il la conçoit comme un « *continuum de la politique d'emploi* » - ou une meilleure compensation. Ceci, pour une entrée en vigueur dans le projet de loi de finances 2019.

Des propositions qui vont avec la couverture en très haut débit de l'ensemble du territoire d'ici la fin 2020 (contre 2022 auparavant), le projet de loi sur les mobilités prévu à la fin de l'été ainsi que celui, cet automne, sur le logement, qui vise à faire baisser son coût dans les zones tendues.

Isabelle Ficek et Matthieu Quiret

LE PARISIEN – 18/07/2017

6 Le Président Macron veut revoir l'organisation du Grand Paris



Paris, ce lundi. Emmanuel Macron a rencontré Anne Hidalgo, maire de Paris, et Valérie Pécresse, la présidente LR de la région Ile-de-France.

Comment réorganiser la Métropole ? Emmanuel Macron a reçu ce lundi la maire de Paris et la présidente de la région pour en discuter. Les avis semblent diverger.

Le Grand Paris sera à nouveau au cœur de l'actualité politique à l'automne. Ce lundi, devant la Conférence nationale des territoires au Sénat, le président Emmanuel Macron a annoncé la tenue d'une «conférence territoriale du Grand Paris» à l'automne, pour «simplifier drastiquement les structures».

«Si nous voulons que le Grand Paris réussisse à l'échelle de la compétition internationale, si nous voulons produire la richesse pour ensuite pouvoir la répartir harmonieusement sur le territoire, nous avons besoin de simplifier drastiquement les structures», a-t-il martelé.

Hidalgo ouverte au débat

«Dès cet automne, après une concertation approfondie avec les acteurs concernés, je proposerai les bases du Grand Paris qui aujourd'hui, je dois vous le dire de manière honnête, est au milieu du gué en raison d'une structuration trop complexe», a expliqué le président de la République.

Les débats s'annoncent ardues tant les divergences de vues sont nombreuses sur le sujet. Le matin même Valérie Pécresse, la présidente (LR) de la région Ile-de-France, et Anne Hidalgo, la maire (PS) de Paris, reçues pour la première fois individuellement à l'Élysée par le président, ont défendu chacune leur position sur le sujet. Si la première répète que la bonne échelle est la région

Ile-de-France, la seconde juge que l'échelon métropolitain est crucial dans bien des dossiers. «Il ne faut pas tout casser. Cela n'exclut pas des évolutions et Anne Hidalgo est ouverte au débat mais elle ne veut surtout pas que l'élan métropolitain soit brisé», insiste-t-on dans l'entourage de la maire de Paris.

Le Grand Paris est actuellement représenté institutionnellement par la Métropole du Grand Paris (MGP), créée en janvier 2016, qui regroupe 131 communes : Paris, les 123 communes des départements de la petite couronne, une commune du Val-d'Oise (Argenteuil) et six de l'Essonne, rassemblées en 12 territoires remplaçant les agglomérations existantes.

L'OPINION – 18/07/2017

7 Contrats aidés : le ministère du Travail obtient (lui) une rallonge budgétaire de 370 millions d'euros



Près de 293 000 emplois aidés seront réalisés en 2017. Le ministère du Travail aurait obtenu près de 370 millions d'euros de plus pour ce poste de dépenses

D'après nos informations, la rue de Grenelle a obtenu une rallonge budgétaire pour poursuivre la politique des emplois aidés.

À l'heure où les [ministères bataillent pour défendre leur budget](#), et où les coupes pour la Défense ou pour les Universités suscitent la polémique, le ministère du Travail sauve l'enveloppe budgétaire pour les contrats aidés, ces emplois soutenus financièrement par l'État. D'après nos informations, il aurait obtenu une rallonge pour faire au moins 13 000 contrats de plus en 2017.

Au final, en 2017, ce seront exactement 293 000 contrats aidés qui sont prévus. « Sachant que le précédent gouvernement en a fait 190 000 dans les cinq premiers mois », estimait dans *Le Parisien* [Gérald Darmanin](#), le ministre des Comptes publics.

François Hollande avait multiplié les contrats aidés, en faisant un des piliers de sa politique de lutte contre le chômage. L'ancien président de la République avait créé les [contrats de générations](#) – qui ont fait un flop — et les emplois d'avenir, pour les jeunes de 16-25 ans, non qualifiés. En moyenne depuis 2012, ce sont environ 430 000 emplois signés chaque année, avec des pics, comme en 2016 où 460 000 ont été signés.

Efficacité limitée. Ces [contrats sont décriés par les économistes](#). S'ils restent utiles pour les personnes très éloignées de l'emploi, comme les décrocheurs ou les chômeurs de longue durée, leur efficacité reste limitée. Ainsi, dans son rapport publié fin juin, la Cour des Comptes souligne-t-elle que les contrats aidés non marchands, soit la très grande majorité de ces contrats dans les associations, les institutions publiques ou parapubliques (éducation nationale, collectivités territoriales, hôpitaux...), ont une faible efficacité.

Plus positive, la direction des statistiques du ministère du Travail (Darès), dans une étude de mars 2017, note que l'insertion des bénéficiaires est de 7 sur 10 pour le secteur marchand, contre 4 pour 10 dans la sphère non marchande. Mais dans le secteur marchand, il faut veiller aux effets d'aubaine, ces contrats se substituant souvent à d'autres contrats non aidés sous lesquels l'employeur aurait pu embaucher.

Si le gouvernement maintient les contrats aidés, la question de leur répartition doit toutefois faire l'objet d'une sélection minutieuse qui devrait être présentée cette fin de semaine.

La Cour des comptes pointe surtout le coût très élevé de ces dispositifs pour les finances publiques. En 2016, il a dépassé 3 milliards d'euros.

Formation associée. En 2015, le coût d'un contrat aidé atteignait 11 000 euros par an et par personne. Si on fait le calcul pour 13 000 emplois de plus pour 2017, on arrive à une rallonge d'un peu moins de 150 millions d'euros. A laquelle s'ajoute la formation associée à ces dispositifs, gage de leur efficacité. On peut donc tabler sur plus de 200 millions d'euros. Mais selon certaines sources, le ministère du Travail aurait même obtenu jusqu'à 370 millions d'euros. Un chiffre que la rue de Grenelle refuse de commenter.

L'avantage politique de ces contrats est bien connu : ils permettent d'éviter des inscriptions à Pôle emploi. Même si [Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, a prévu de ne plus commenter mensuellement le nombre de demandeurs d'emploi](#), l'exécutif n'entend pas renoncer à cette astuce statistique.

Fanny Guinochet

LES ECHOS – 18/07/2017

8 Le CPF franchit la barre du million de formations validées



Deux ans et demi après son lancement, le dispositif souffre de défauts d'organisation.

Un système « *incontestablement complexe* », une information sur les certifications « *largement perfectible* », un pilotage stratégique à « *renforcer* »... Malgré le bilan en demi-teinte que vient de dresser le Cnefop, une instance réunissant l'Etat, les régions, les partenaires sociaux et les principaux opérateurs du secteur, le compte personnel de formation (CPF) a trouvé son public. Deux ans et demi après son lancement, le dispositif vient de franchir la barre du million de dossiers validés.

Mis en place avec la réforme de 2014, financé par une contribution de 0,2 % de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés, le CPF est attaché à une personne tout au long de son parcours professionnel. Il repose sur un nombre d'heures créditées chaque année et remplace le DIF (droit individuel à la formation). Un salarié à temps plein reçoit par exemple 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis 12 heures par an, avec un plafond de 150 heures. Malgré un rattrapage massif, la part des dossiers émanant des salariés reste deux fois moindre que celle des demandeurs d'emploi. Ce sont les 26-49 ans qui se servent le plus de leur compte.

D'un point de vue quantitatif, le succès est au rendez-vous. Sur le fond en revanche, bien des questions se posent. Ce qui interpelle le plus, c'est l'utilisation qui est faite du CPF : malgré une dizaine de milliers de certifications éligibles, la très grande majorité des demandes continuent de

se concentrer sur une poignée d'entre elles, comme l'anglais pour les salariés (lire ci-contre). Le marketing des organismes de cours de langue y est pour quelque chose, mais l'écosystème très défaillant du CPF aussi. En cause, l'hypercomplexité de la gestion « à la française » des listes de certifications. Pour ne rien arranger, les efforts entrepris pour les découper en blocs de compétences se font en ordre dispersé, à l'encontre de l'objectif poursuivi, à savoir pouvoir suivre une formation en plusieurs fois ou favoriser des passerelles entre métiers.

Question de la solvabilité

Ce problème rejaillit évidemment sur l'information accessible depuis le site Internet du CPF, malgré des améliorations notables. Autre problème, très technique, les systèmes informatiques du compte personnel de formation, des organismes qui le financent et de ceux qui sont censés accompagner les personnes, sont peu ou mal connectés. « *La crise de croissance est perceptible* », résume le rapport du Cnefop, qui formule une dizaine de propositions pour améliorer le « *pilotage stratégique* ». C'est d'autant plus nécessaire que, au-delà des défauts d'organisation ou techniques, le nombre croissant de demandes de formations va soulever, « *à court ou moyen terme* », la question de la solvabilité financière du dispositif.

Abondements compris, le CPF a mobilisé 1,8 milliard d'euros en 2016. Soit un milliard de plus qu'en 2015. Pour l'instant, l'argent ne manque pas. Mais demain ? Qui paiera pour les indépendants à partir de 2018 ? La loi El Khomri a par ailleurs rajouté les permis de conduire et les bilans de compétences dans les certifications éligibles au CPF. Autant de questions que le gouvernement ne manquera pas d'aborder à la rentrée, le programme d'Emmanuel Macron prévoyant de faire du CPF la pierre angulaire de sa réforme de la formation professionnelle.

Les certifications les plus demandées

Demandeurs d'emploi :

- 1) CléA (socle de connaissances et de compétences).
- 2) SPI (stage pour devenir chef d'entreprise).
- 3) Certificat de conduite de chariots automoteurs de manutention.

Salariés :

- 1) Bulats (test d'anglais).
- 2) TOEIC (test d'anglais).
- 3) Tosa (bureautique et programmation).

Alain Ruello

::: ENTREPRISES

L'OPINION – 18/07/2017

9 L'horizon se dégage enfin pour Air France



Les pilotes approuvent à une large majorité le lancement de la compagnie à bas-coûts Boost

Plus des deux-tiers des pilotes d'Air France ont approuvé, ce lundi 16 juillet, le projet de nouvelle compagnie Boost concocté par la direction de la compagnie plutôt qu'une version plus hard proposée par le syndicat majoritaire SNPL. Les airbus de Boost pourront donc entrer en service cet automne à un coût inférieur de 18 % à celui de la flotte d'Air France.

Un an après son arrivée dans le cockpit d'Air France KLM, Jean-Marc Janaillac peut enfin regarder l'avenir avec sérénité. L'accord approuvé par une large majorité de pilotes le 16 juillet après celui obtenu avec les hôtesses et les stewards la semaine dernière dégage l'horizon d'Air France, bouché depuis des années par le mécontentement des personnels et son cortège de grèves face aux efforts de productivité demandés par la direction.

Air France qui a affiché l'an dernier une marge de 2,4 % contre 6,9 % pour sa sœur hollandaise KLM va notamment pouvoir [améliorer sa compétitivité face aux compagnies du Golfe](#) qui lui taillent des croupières sur les destinations asiatiques parfois lourdement déficitaires pour le pavillon tricolore. C'est un des principaux enjeux de la nouvelle compagnie Boost qui sera dotée de 10 airbus A350 pour continuer à desservir dans de meilleures conditions ces lignes qui pesaient sur sa rentabilité. Boost exploitera aussi 18 moyens-courriers A320 et A321 pour rester également compétitive dans ce secteur.

C'est donc un « accord historique » pour la direction d'Air France qui l'a qualifié de « bonne nouvelle ». Et pour cause, après des années de discussions conflictuelles avec les pilotes, « Boost », pourra être lancée cet automne. Le puissant syndicat de pilotes, le SNPL, aura fait durer le suspense en lançant en juin dernier, avant de se prononcer, une consultation interne auprès de ses adhérents. Et ce sont les résultats de cette consultation, qui mettent en joie la direction d'Air France. A l'issue d'une participation massive (près de 83 %), 78,2 % des adhérents ont dit oui à la création de la nouvelle compagnie.

40 millions d'économies L'accord comporte des mesures de productivité : les pilotes ont obtenu un contrat unique leur permettant d'effectuer des vols sur Air France mais aussi sur Boost, mais en échange ils devront faire des efforts. Exemples : sur les vols moyen courriers ils renoncent à un jour off, ils consentent aussi à des recompositions d'équipages sur des vols cargo... Au total, pour la seule catégorie des pilotes, l'impact économique des mesures de productivité inscrites dans cet accord est estimé à 40 millions d'euros par an. Sur une masse salariale annuelle d' 1 milliard d'euros pour cette catégorie, ce gain représente 4 %. Il s'inscrit « dans un processus de rattrapage des parts de production perdues par Air France ces dernières années aux dépens de KLM » est-il précisé encore dans le projet d'accord.

C'est sans compter aussi sur les marges de manœuvre que la compagnie compte réaliser avec la création de la nouvelle compagnie. Pour les personnels navigants commerciaux, les PNC, le coût moyen d'un PNC sera 45 % inférieur à celui d'Air France. Avec cette catégorie de salariés, [la compagnie a également trouvé un terrain d'entente](#) : deux des trois organisations des personnels – l'UNSA et l'UNAC qui représentent 66 % des voies — ont donné leur feu vert à un accord collectif d'une durée de cinq ans. Là aussi c'est une bonne nouvelle après des mois de négociations âpres. « Il y a sans conteste un effet Macron. Les navigants comme les pilotes se sont dit que le pouvoir en place allait être moins favorable avec les entreprises publiques, et qu'à trop attendre, ils allaient

perdre gros... », confie un proche du dossier. Un troisième syndicat de PNC devrait se prononcer le 24 juillet, après une consultation de ses membres, mais il devrait suivre le mouvement. Et même en cas de refus, l'accord est déjà valide, au regard des règles de la représentativité fixées par la loi 2 008.

Air France KLM qui avait profité l'an dernier de la forte baisse du cours du pétrole et de la performance de KLM pour retrouver une rentabilité convenable (1,05 milliard d'euros de bénéfice d'exploitation et 800 millions de résultat net en 2016) va pouvoir à nouveau voler sur deux ailes. Même si la compétitivité du pôle français ne rattrapera pas tout de suite celle du pôle hollandais, les efforts de productivité actés devraient se retrouver à terme dans les comptes de la compagnie tricolore. D'autant que le trafic passager frémit. [La Bourse a d'ailleurs anticipé](#) ce mouvement puisque l'action Air France KLM caracole avec une hausse de 163 % depuis le début de l'année, de très loin la meilleure performance de l'indice SBF 120.

Avec une capitalisation boursière de 4 milliards d'euros, le groupe dirigé par Jean-Marc Janailac affiche sa meilleure valorisation depuis cinq ans. Si l'Etat qui possède 17,5 % du capital est le premier bénéficiaire de cette hausse, les personnels ne sont pas en reste puisqu'ils détiennent 6,5 % des actions. Air France KLM a cependant de la marge avant de rejoindre Lufthansa qui vaut près de 10 milliards pour un chiffre d'affaires supérieur d'un tiers seulement.

Renaud Belleville et Fanny Guinochet

LES ECHOS – 18/07/2017

10 Renault établit un nouveau record de ventes



Renault a écoulé 1,88 million de véhicules au premier semestre, une hausse de 10,4 % par rapport à la même période l'an dernier

Le constructeur a écoulé 1,88 million de véhicules au premier semestre, une hausse de 10 % par rapport à l'an dernier.

Après avoir franchi pour la première fois le cap des **3 millions de voitures vendues dans le monde** l'an dernier, le Losange affiche des temps de passage en 2017 encore meilleurs : le constructeur français a écoulé 1,88 million de véhicules au premier semestre, une hausse de 10,4 % par rapport à la même période l'an dernier, ses marques Renault et Dacia ayant toutes deux établi des nouveaux records sur six mois. « *Nous sommes sur la même tendance que 2016, avec une croissance à deux chiffres* », se félicite Thierry Koskas, le directeur commercial de Renault. Qui ne peut que confirmer son objectif 2017, à savoir une croissance en volume et en **part de marché** en Europe et dans le monde.

Sur le Vieux Continent, Renault confirme sa belle année 2016. Fort de la Clio, du Captur et du renouvellement de la gamme Mégane, les ventes européennes du Losange sont en hausse de 5,6 %, à 1,025 million d'unités. C'est surtout la marque Dacia qui fait fort, avec 245.453 véhicules immatriculés (+9,3 %), et ce malgré la relative absence de nouveautés. « *Dacia ne fonctionne pas sur la même logique que les autres marques. Elle répond réellement à une demande des clients pour des voitures simples, robustes et au meilleur prix* », explique Thierry Koskas.

L'international progresse

Dans le reste du monde, les affaires tournent également. Les ventes internationales ont pesé 46 % des volumes sur les six premiers mois de l'année, quatre points de plus que l'an dernier. Cela tient au marché iranien, où le groupe hexagonal a doublé ses ventes, mais surtout de la santé recouvrée au Brésil et en Russie. « *Ces deux marchés repartent à la hausse après leur stabilisation de l'an dernier, relève le dirigeant. C'est une bonne nouvelle, puisque nous avons des positions importantes là-bas.* » Au Brésil, le groupe revendique 7 % du marché et vise plus avec [la sortie de la Kwid, sa voiture à bas coût](#) (déjà 8.000 précommandes). En Russie, le Losange et sa marque Lada trustent même près du quart du marché.

En revanche, ce n'est pas encore le raz-de-marée en Chine. Après avoir ouvert une usine sur place début 2016, Renault fait face à une énorme concurrence et ne vend encore là-bas que 6.000 unités par mois. « *Nous continuons à développer notre réseau sur place, nous en sommes à 150 points de vente. On recrute des concessionnaires tous les jours, le pays est grand...* », confie Thierry Koskas.

Reste à savoir si une telle dynamique peut perdurer. « *Ce que l'on fait, ce n'est pas du court terme, on ne se dit pas que nous sommes en bout de cycle. Nous essayons de construire un plan produits et une performance durable* », plaide le directeur commercial, rappelant la stratégie du groupe de concevoir des produits adaptés pour les pays émergents avec la gamme Kwid (qui sera notamment bientôt déployée dans toute l'Amérique latine).

Numéro Un mondial avec l'Alliance

Ce faisant, Renault espère bien distancer PSA du point de vue commercial, après [l'avoir rattrapé l'an dernier](#). C'est bien parti : au premier semestre, [Peugeot-Citroën a enregistré 30.000 ventes de moins](#) que Renault. Et puis Renault fait parti d'un ensemble plus grand que lui, l'Alliance Renault-Nissan, qui vient de se renforcer avec l'intégration du japonais Mitsubishi. Le trio pourrait d'ailleurs bien devenir en fin de mois numéro un mondial des ventes au premier semestre devant Volkswagen et Toyota. « *Etre numéro un ou deux, ce n'est pas une fin en soi. Mais l'Alliance est un élément de performance pour Renault, qui bénéficie de synergies techniques et technologiques sans impact commercial. Les clients de Renault et de Nissan ne sont pas les mêmes* », assure Thierry Koskas.

Julien Dupont-Calbo

LE PARISIEN – 18/07/2017

11 Industrie automobile : grèves et actions en soutien aux salariés de GM&S



Des grèves vont avoir lieu dans les usines automobiles pour soutenir les salariés de GM&S en liquidation judiciaire

A la veille de la décision du tribunal de commerce sur l'avenir de GM&S en liquidation judiciaire, des grèves de soutien vont avoir lieu dans les usines automobiles. De leur côté, les salariés de GM&S vont bloquer le site de Renault à Villeroy (Yonne).

Le sort de l'équipementier automobile **GM&S**, à La Souterraine (Creuse), placé en liquidation judiciaire, mobilise toute la filière automobile alors que le tribunal de commerce de Poitiers (Vienne) doit se prononcer, mercredi, sur l'offre de reprise formulée par GMD. La CGT Métallurgie appelle, ce mardi, l'ensemble des salariés français du secteur à une grève «solidaire» pendant une heure. Dans le même temps, les salariés de GM&S devraient aller dans la journée **bloquer le site de Renault Logistique à Fougères, dans l'Yonne**, comme cela a été fait pendant deux jours sur le site PSA de Sept-Fons (Allier).

Si le candidat à la reprise, l'emboutisseur stéphanois GMD, propose de conserver 120 salariés sur 277, son offre est aussi conditionnée à un plan d'investissement financé en partie par les constructeurs automobiles Peugeot et Renault, principaux clients de GM&S.

Des menaces sur d'autres sites industriels

Or, lundi, la tension est **montée d'un cran** quand Bercy a affirmé que PSA refusait de participer à ce financement. «PSA a confirmé qu'il ne souhaitait pas participer au financement de 15 millions d'euros demandé par le repreneur potentiel GMD», explique le ministère de l'Economie. «Il manque donc cinq millions d'euros pour faire aboutir la reprise», conclut Bercy. Un peu plus tard lundi, PSA Peugeot a apporté un démenti en assurant être prêt à investir «4 millions d'euros dans du matériel» et à assurer un certain niveau de commandes pour les prochaines années.

Selon la CGT, la situation de GM&S illustre la mutation et la restructuration actuelle de la filière. «Nous assistons à une situation de désindustrialisation sans précédent», affirme le syndicat cégétiste de l'automobile. Selon la CGT, des menaces pèsent sur d'autres sites, comme la SAM en Aveyron, Delphi à Blois ou encore Bosch à Rodez. Une situation qui semble paradoxale quand les usines françaises de PSA, Renault ou Toyota, portées par la reprise du marché, tournent pratiquement au maximum de leurs capacités.

LE MONDE – 18/07/2017

12 La Banque centrale américaine inflige une amende de 246 millions de dollars à BNP Paribas



La banque a écopé d'une amende de 246 millions de dollars pour des « pratiques douteuses » sur le marché des changes, a annoncé la FED.

246 millions de dollars. C'est le montant de l'amende, dont vient d'écopier BNP Paribas pour des « *pratiques douteuses* » sur le marché des changes, a annoncé lundi 17 juillet la Banque centrale américaine.

L'amende touche BNP Paribas et certaines de ses filiales aux Etats-Unis pour avoir manqué de « *supervision et de contrôles internes sur des opérateurs en devises qui achètent et vendent des*

dollars et d'autres devises pour les comptes de la banque ou de ses clients », écrit le communiqué.

La banque n'a pas « *déecté ni apporté de solutions au fait que ses traders usaient de salons de discussion électroniques pour discuter avec des opérateurs concurrents de leurs positions sur le marché des changes* », reproche l'autorité de régulation américaine.

Encaissement de bénéfices indus

En janvier, le directoire de la Réserve fédérale avait banni des opérations de marché un ancien trader de BNP Paribas, Jason Katz, qu'elle accuse d'avoir manipulé les cours des devises.

En mai, ce sont les régulateurs des services financiers de New York qui avaient déjà mis BNP Paribas à l'amende dans cette affaire, infligeant une sanction de 350 millions de dollars.

Il était reproché au groupe bancaire d'avoir fermé les yeux sur les manœuvres de ses cambistes qui élaboraient ensemble, par des forums de discussion, des simulations de courtage sur les devises, s'entendaient pour pousser artificiellement le taux de référence d'une monnaie et encaissaient ainsi des bénéfices indus.

::: SOCIAL

LE PARISIEN – 18/07/2017

13 Loi Travail : «Tout va se jouer en août», prévient Jean-Claude Mailly



Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, a été séduit par la méthode de concertation du gouvernement sur la loi Travail.

Mais entend peser sur les arbitrages jusqu'au bout.

Le patron de FO, accusé d'être conciliant avec le gouvernement, se défend. Pour lui, seul comptera le texte des ordonnances.

Après avoir ferraillé contre la loi El Khomri, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, joue désormais la partition de la bienveillance [sur la future loi Travail](#). Une métamorphose qu'il attribue à une concertation lancée par le gouvernement il y a plus d'un mois pour « coproduire » cette réforme à haut risque, et qui se poursuit jusqu'au 21 juillet. En attendant, dit-il, de juger sur pièces, fin août, lorsqu'il aura sous les yeux les fameux textes des ordonnances. Une ligne qui lui vaut des critiques en interne.

Vous avez été l'un des opposants à la loi El Khomri. Mais des militants FO vous reprochent d'être conciliant vis-à-vis de la loi Travail en préparation...

Jean-Claude Mailly. Une minorité de militants peut ne pas être d'accord. Dans une organisation syndicale il y a toujours des débats. J'ai toujours dit deux choses : un, **nous n'accepterons pas une loi Travail XXL**. Deux, nous nous prononcerons quand nous aurons les textes. Le plus important, ce n'est pas le projet de loi d'habilitation mais les ordonnances.

Seriez-vous devenu l'interlocuteur privilégié du gouvernement ?

Non, il n'y a pas d'interlocuteur privilégié. FO est une organisation réformatrice, exigeante. Cela fait partie de notre ADN. Par rapport à l'an dernier, le contexte politique a changé. Et sur la méthode, c'est le jour et la nuit. J'ai réclamé une concertation et un allongement du calendrier initial de la réforme, le président de la République l'a accepté. Ce serait irresponsable de tout rejeter. On fera le point à la fin.

La concertation s'arrête le 21 juillet. Avez-vous obtenu des garanties ?

Tout n'est pas bouclé, loin s'en faut. Mais on a fait bouger des choses. Par exemple, sur l'articulation des niveaux de négociation, un point clé pour FO. Avec la brèche ouverte par la loi El Khomri sur le temps de travail, l'une des craintes que j'avais formulées l'année dernière était que la priorité donnée à l'accord d'entreprise, et non plus à la branche, s'installe sur tous les domaines du Code du travail. Ce ne sera pas le cas.

L'inversion de la hiérarchie des normes n'est plus un risque ?

Nous ne savons pas encore où le gouvernement mettra exactement le curseur concernant les thèmes qui continueront d'être négociés au niveau des branches et non dans les entreprises. C'est déjà une avancée par rapport à nos craintes de départ. Il y a des sujets qui ont été déjà éliminés. Par exemple, les discussions sur les CDD ne basculeront pas dans l'entreprise. Autre avancée : l'augmentation de l'indemnité légale de licenciement annoncée pour septembre.

N'est-ce pas une très faible concession faite aux salariés ?

Cela concerne tous les licenciements. La France est le pays d'Europe où l'indemnité légale de licenciement est parmi les plus faibles. Cela équivaut à un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté. A l'exception des cadres, bon nombre de salariés ne bénéficient pas d'une convention collective beaucoup plus avantageuse. FO a réclamé un doublement de l'indemnité. Les ouvriers, les employés et les catégories intermédiaires qui ont une faible ancienneté seront tous bénéficiaires de cette mesure. C'est loin d'être anodin.

Le barème des indemnités prud'homales pour licenciement abusif n'est plus un casus belli ?

Ce n'était pas notre point le plus dur l'an dernier. Nous avons fait des propositions et posé des conditions. Cela dépendra notamment du niveau du plancher et du plafond retenus par le gouvernement. Ce n'est pas encore réglé. Comme la question du CDI de chantier qui nous pose problème. Sur la fusion des instances représentatives du personnel et l'organisation du dialogue social dans les PME, nous ne sommes toujours pas d'accord. Sur beaucoup de points, on est encore dans le flou.

Le gouvernement répète que rien n'est tranché. Les arbitrages seront rendus en août. Quelles seront vos marges de manœuvre ?

Si nous prenons, moi et mon équipe, très peu de vacances, c'est parce que tout va se jouer en août. On va surveiller ça comme le lait sur le feu et on pèsera jusqu'au bout.

Craignez-vous un mouvement social ?

Je n'en sais rien aujourd'hui.

LE PARISIEN – 18/07/2017

14 Loi Travail : Jean-Luc Mélenchon annonce un rassemblement fin septembre à Paris



Jean-Luc Mélenchon place de la République, lors de son rassemblement du 12 juillet.

Le leader de la France Insoumise veut frapper un grand coup contre le projet de réforme du Code du travail.

Jean-Luc Mélenchon a annoncé lundi soir sur le plateau de TF1 la tenue d'un «rassemblement populaire» le 23 septembre à Paris pour protester [contre la réforme du Code du travail par ordonnances](#). Invité du JT de 20 heures, le leader de La France insoumise a dénoncé à nouveau un «coup d'Etat social».

«Je propose que l'on fasse un rassemblement populaire le 23 septembre à Paris, c'est-à-dire d'un coup, on vient tous de toutes les zones de France pour dire non, on ne se laissera pas faire, on ne lâche rien et on proteste contre le coup d'Etat social», a déclaré le député. Il espère réunir ses partisans à l'occasion d'une rentrée sociale, [après avoir peiné à les rassembler le 12 juillet place de la République](#).

Le Ceta également en ligne de mire

En plus du Code du travail va s'ajouter l'application, à partir du 20 septembre, [de l'accord de libre-échange avec le Canada \(Ceta\)](#), qui «va lui aussi dévaster le droit social», a-t-il défendu. «Donc, on a deux coups qui nous sont donnés, l'un par ordonnances, l'autre par un accord international, qui disloquent le droit social en France. Alors, les gens qui ne veulent pas se laisser tondre, leur devoir, c'est de manifester comme citoyens», a affirmé Jean-Luc Mélenchon.

D'ici septembre, le député des Bouches-du-Rhône a annoncé un travail d'explication sur le contenu de la loi, qui est «très technique, un peu ennuyeux aussi», mais «concerne la situation juridique de 18 millions de personnes» car «tout l'ordre juridique social est renversé». «Au mois d'août, on va faire une caravane d'explications», a annoncé Jean-Luc Mélenchon.

L'Assemblée nationale [a donné jeudi son feu vert à l'exécutif pour légiférer par ordonnances](#) sur cette réforme controversée du Code du travail. Le texte va être transmis au Sénat pour être voté définitivement d'ici avant la fin de la session extraordinaire début août.

15 Une crise majeure ouverte entre Macron et l'armée



Après le recadrage du président de la République, le sort du chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers, est en suspens.

Le 14-Juillet 2017 restera dans les annales comme un jour de crise ouverte entre l'armée et le président de la V^e République, en dépit du succès du défilé qui a mis ce vendredi-là les troupes à l'honneur sous le regard admiratif de l'Américain Donald Trump. Dans le week-end, les sources du *Monde* convergeaient pour juger inéluctable la démission du chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers.

Une folle séquence a débuté mardi 11 juillet. Dans *Le Parisien*, le ministre des comptes publics Gérard Darmanin annonce que, fin 2017, la solidarité interministérielle n'assumera pas les surcoûts des opérations extérieures comme le prévoit la loi : pour les payer, les armées devront économiser 850 millions d'euros sur leurs équipements. L'annonce des coupes, auxquelles s'ajoutent d'importants gels de crédits, est une douche froide. Le président s'était engagé pour atteindre un effort de défense de 2 % en 2025, ce qui exige de nouveaux crédits immédiats. Sur cette base, il a maintenu Pierre de Villiers à son poste pour un an, le 30 juin.

Le 12 juillet, le chef d'état-major proteste, devant le président, en conseil de défense. Avant de se rendre devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale pour une audition à huis clos. Une fuite révélera son courroux : « *Je ne me laisserai pas baiser comme ça !* » Connu pour être franc et direct, Pierre de Villiers est applaudi par les députés. Avec les parlementaires, les industriels de l'armement sonnent la mobilisation.

« Je suis votre chef »

Le 13 au soir, venu au ministère rendre hommage aux troupes qui vont défiler comme le veut la tradition, le chef de l'Etat déclare, en des termes très autoritaires : « *Je considère qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique.* » « *Je suis votre chef.* » Assurant qu'il tiendra ses engagements, Emmanuel Macron ajoute : « *Je n'ai besoin de nulle pression et de nul commentaire.* »

Le 14 au matin, le général Villiers accompagne le président pendant le défilé et publie sur Facebook, comme il le fait régulièrement, une lettre aux soldats. Celle-ci a pour thème la confiance et se conclut ainsi : « *Une fois n'est pas coutume, je réserve le sujet de ma prochaine lettre.* » Après le recadrage présidentiel, le général a signifié à son équipe qu'il prendrait une décision en début de semaine.

Le 15 juillet, le chef de l'Etat indique au *Journal du dimanche* : « *Si quelque chose oppose le chef d'état-major au président de la République, le chef d'état-major change.* »

A son arrivée à l'Elysée, Emmanuel Macron avait multiplié les gestes à l'intention des armées. Le jour de son investiture, il avait remonté l'avenue des Champs-Élysées en command-car et s'était aussitôt rendu au chevet des soldats blessés de l'hôpital Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine). Le 19 mai, il avait réservé son premier déplacement hors d'Europe aux forces françaises engagées

au Sahel contre les djihadistes. « *Je protégerai l'institution militaire (...), ma confiance en vous est totale* », avait assuré le président depuis Gao, au Mali.

Des coupes « inacceptables »

Même volonté de mise en scène quelques jours plus tard, à Lorient. En marge d'une visite des chantiers navals de Saint-Nazaire, le chef de l'Etat avait accompagné en mer des commandos marine. Belles images assurées pour celui dont les adversaires avaient critiqué le manque d'expérience en matière régaliennne. Le 4 juillet, il s'est fait hélitreuiller à bord du *Terrible*, l'un des quatre sous-marins porteurs de la bombe nucléaire, où il a passé plusieurs heures en plongée.

Le nouveau chef des armées avait, plus subtilement, montré sa volonté de prendre en main les dossiers militaires en exfiltrant au Quai d'Orsay Jean-Yves Le Drian, le ministre de la défense indéboulonnable du quinquennat Hollande, et, surtout, en le séparant de son directeur du cabinet tout-puissant, Cédric Lewandowski. Pour succéder à M. Le Drian ont été choisies deux non-spécialistes : la centriste Sylvie Goulard, démissionnaire au bout d'un mois en raison de l'affaire des emplois fictifs du Modem, et l'ancienne socialiste Florence Parly, une « budgétaire » inconnue au bataillon. Ni la ministre des armées ni Jean-Yves Le Drian ne se sont exprimés depuis le début de la crise.

« *En s'affichant autant, Macron a donné l'impression de se servir des soldats pour se construire une image, ils ont le sentiment de s'être fait avoir* », critique un parlementaire. Preuve du malaise, la politique tracée par le chef de l'Etat a été critiquée jusque dans son camp. Le député LRM du Morbihan Gwendal Rouillard, un dauphin de M. Le Drian, a jugé « *carrément inacceptables* » les coupes du budget. Son collègue du Val-de-Marne Jean-Jacques Bridey, président de la commission de défense à l'Assemblée nationale, a dit « *regrette [r] le choix* » de l'exécutif. « *Il n'était pas sérieux d'annoncer 850 millions d'euros de coupes tout en donnant 1,5 milliard pour recapitaliser Areva* », explique-t-il au *Monde* en dénonçant l'attitude de Bercy. « *Le calendrier a piégé les militaires, la ministre et même le président.* »

Durant la campagne présidentielle, les membres de la garde rapprochée d'Emmanuel Macron l'appelaient entre eux « *le chef* ». Une habitude que le président de la République entend voir perdurer au pouvoir. Mais, avant même de savoir si le chef d'état-major déciderait de rester ou non, les observateurs avertis de l'institution militaire jugeaient ces derniers jours que le quinquennat démarrait sur une crise majeure.

« *Les armées, ça obéit, fondamentalement. Et, sur le fond, c'est le devoir du président de rappeler son autorité* », souligne le très respecté Henri Bentégeat, un prédécesseur du général Villiers qui a servi le président Jacques Chirac. « *Mais la méthode va laisser des traces, on ne peut pas remettre en cause publiquement un chef militaire comme cela devant ses subordonnés.* » Au fond, estime un général qui exprime un point de vue très partagé, « *Pierre de Villiers n'a fait que son devoir en défendant le budget des armées, et Emmanuel Macron ne se rend pas compte que, lorsqu'il sera dans la cour des Invalides pour son premier soldat mort à cause d'un défaut d'équipement, c'est à lui que s'adresseront les reproches.* »

Bastien Bonnefous, Nathalie Guibert et Cédric Pietralunga

LE FIGARO – 18/07/2017

16 Les finances du PS et de LR plongent dans le rouge



INFOGRAPHIE - La République en marche devient, de loin, le premier bénéficiaire du financement public, tandis que Les Républicains et le Parti socialiste vont voir leurs subventions baisser dangereusement.

Pour les «vieux» partis, balayés par l'aspiration au changement des électeurs, c'est la double peine. Non seulement le cru 2017 restera comme un souvenir douloureux, mais il entraîne en outre entraîner une saignée financière. Du PS aux Républicains, en passant par le Parti communiste et les écologistes, les trésoriers des différentes formations sont déjà en train de réfléchir à des plans de réduction des dépenses, pouvant aller jusqu'à des plans sociaux ou la vente du siège historique.

Conçues pour en finir avec les pratiques occultes qui dominaient naguère, les règles de financement de la vie politique, régies par les lois du 1er mars 1988 et du 15 janvier 1990, fixent le niveau des dotations publiques en fonction des résultats aux législatives. Chaque formation reçoit 1,42 euro par voix aux législatives (à condition d'obtenir au moins 1 % des voix dans au moins 50 circonscriptions). Parallèlement, l'État verse une aide calculée sur le nombre de parlementaires élus. Un député rapporte près de 38.000 euros. Ainsi, pour les écologistes, qui reculent sur les deux tableaux entre 2012 et 2017, la perte est considérable. Malheur aux vaincus!

Le système actuel amplifie en revanche les moyens accordés aux vainqueurs. La République en marche bénéficie à plein du dispositif. En obtenant la majorité absolue, le parti d'Emmanuel Macron se retrouve à la tête d'un trésor de guerre, qui autorise ses dirigeants à voir grand, à envisager de nombreuses actions militantes ou d'importants plans de formation pour ses cadres. Au passage, son allié du MoDem a clairement eu du flair pécuniaire en choisissant Emmanuel Macron. [S'il n'y avait ces affaires d'assistants parlementaires européens](#), le parti de François Bayrou pourrait désormais envisager l'avenir avec sérénité. Enfin, à gauche, La France insoumise réalise une très belle opération, d'autant que cette formation née l'an dernier n'avait quasiment pas de frais de structures.

Un dernier critère intervient, enfin, dans l'attribution des aides publiques : la parité hommes-femmes dans la présentation des candidats. Parfaitement respectée chez les macronistes, elle ne l'était pas chez les Républicains. Ce qui ne va pas arranger les affaires d'un parti par ailleurs très endetté.

Marcelo Wesfreid

LE POINT – 18/07/2017

17 Pour éclaircir sa ligne, le PS va consulter ses militants



La première réunion de la direction collégiale provisoire du parti a décidé de consulter les militants via une plateforme numérique.

La direction collégiale provisoire du **Parti socialiste** s'est réunie pour la première fois ce lundi et a décidé de lancer une « grande consultation » auprès de ses militants et sympathisants dans les « 15 prochains jours », a déclaré à la presse un de ses porte-parole, Karim Bouamrane.

« L'objectif, c'est de revenir sur de bonnes bases, de discuter avec nos sympathisants, nos militants avec plusieurs items : la question de l'**Europe**, l'organisation, la clarification des lignes », a précisé M. Bouamrane au sortir de cette réunion de plus de 2 h 30, la première depuis la formation de la nouvelle direction le 8 juillet. « Nous allons mettre en place une plateforme (numérique, NDLR), que l'on veut très ouverte », a précisé un des membres de la direction, **François Kalfon**, pour qui les « Français ne comprendraient pas que (le PS) soit dans un exercice d'introspection », après ses déroutes électorales successives.

Feuille de route

Cette consultation devrait nourrir la réflexion de la nouvelle direction, chargée d'élaborer une feuille de route pour la refondation d'un PS en miettes jusqu'à un Congrès qui pourrait se tenir au printemps 2018. Cette feuille de route, affinée au cours d'un séminaire de la direction du PS le dernier week-end d'août, sera soumise au vote des militants fin septembre, a précisé à l'**AFP** Rachid Temal, bras droit du premier secrétaire **Jean-Christophe Cambadélis**.

Également au menu des discussions : l'épineuse question des finances du PS, alors que les subventions annuelles de l'État ont chuté de 25 à 7 millions d'euros par an. Selon M. Kalfon, « une intention forte » s'est dégagée en faveur de la vente du siège du PS, rue de Solferino, autant pour des raisons pécuniaires que symboliques : « On ne dirige pas un parti de gauche depuis le VII^e arrondissement », a-t-il fait valoir. Une vingtaine de membres de la nouvelle direction collégiale provisoire, sur les 28 qui la composent, ont participé à la réunion.

LE PARISIEN – 18/07/2017

18 Europe Ecologie-les Verts, un parti en voie de recyclage



Le mouvement, sorti exsangue des dernières élections, a-t-il un avenir ? Même ses membres en doutent.

À bout de souffle ! Europe Ecologie-les Verts est littéralement sorti de la dernière séquence électorale sur les genoux. Le parti n'a **plus d'élus à l'Assemblée nationale** et plus de groupe au

Sénat. Nombre des siens ayant trouvé refuge dans les rangs de la République en marche. Fin de cycle donc mais aussi fin de vie pour Europe Ecologie-les Verts ? Ses dirigeants sont conscients de la nécessité de devoir totalement débrancher le parti né en 2010 de la fusion des Verts avec le mouvement Europe Ecologie de Daniel Cohn-Bendit. « Un recyclage ? Il va falloir plus que ça. On doit repartir de zéro », concède Julien Bayou, porte-parole d'EELV. « Le but de notre parti, c'était d'écologiser la gauche. Maintenant, la gauche repose sur des fondements écologiques », constate l'élu régional. « Avant, le seul parti écolo, c'était nous », poursuit David Cormand, secrétaire national d'EELV. Mais ça, c'était avant, tant il est vrai que du Parti socialiste à Jean-Luc Mélenchon, l'écologie a essaimé.

Alors les écologistes ont-ils — encore — en tant que parti politique, vocation à exister ? Electoralement, ils n'ont jamais réussi à décoller durablement. Ils n'ont qu'une fois, et de peu, c'était en 2002, dépassé les 5 % à la présidentielle avec Noël Mamère (5,25 %). « Il faut que l'on se pose toutes les questions », concède Cormand, même si lui n'imagine pas la disparition du vaisseau écolo : « On ne peut plus être juste un parti lanceur d'alerte, il faut appréhender un projet global, à vocation majoritaire et arrêter de se positionner par rapport aux autres. »

« Avec EELV, on s'est trop perdus dans les tactiques », analyse de son côté Yannick Jadot. Le député européen et éphémère candidat à la présidentielle a même été tenté, un temps, de lâcher ses anciens camarades pour suivre l'aventure lancée par [Benoît Hamon qui vient de lancer son Mouvement du 1^{er} juillet](#).

L'impression de n'avoir été qu'un « faire-valoir »

Mais il en est revenu. « Ce rassemblement, c'était du Hamon 2022, ça n'avait rien de collectif », déplore-t-il, ayant la — désagréable — impression de n'avoir été qu'un « faire-valoir ». Il est désormais tourné vers la construction d'une « nouvelle maison commune » de l'écologie. Et quid de l'ex-députée Cécile Duflot ? Egalement présente le 1^{er} juillet, elle s'était affichée avec Benoît Hamon lors des législatives mais refuse, pour le moment, de s'exprimer. Que ce soit au sujet d'Hamon ou de l'avenir (le sien ?) d'EELV. « Appelez David Cormand ! » expédie-t-elle. L'ancienne ministre du Logement n'a pas non plus tweeté depuis le 6 juillet. Une inhabituelle discrétion sur le réseau social.

« Le logiciel écolo est bon, mais c'est l'application EELV qui a buggée. Il en faut une nouvelle », veut croire Julien Bayou. La maison verte devra plancher sur cette nouvelle appli dès la fin août, lors de ses journées d'été à Dunkerque.

Quentin Laurent

INTERNATIONAL

LE PARISIEN – 18/07/2017

19 Brexit : les négociations patinent



Les deux négociateurs en chef pour l'UE et le Royaume-Uni, Michel Barnier (G) et David Davis (D),

lors de négociations sur le Brexit à Bruxelles, le 17 juillet 2017

L'UE et le Royaume-Uni sont entrés, hier, dans le vif du sujet en entamant le deuxième round de discussions.

Le divorce acté, il faut désormais en définir les modalités. Sur la table à Bruxelles, la question du règlement des engagements financiers pris par le Royaume-Uni dans le cadre du budget de l'Union Européenne à l'horizon 2020, de 55 à 100 Mds€. La semaine dernière, le ministre britannique des Affaires étrangères, l'euroseptique Boris Johnson, jamais à une provocation près, assurait que les Européens pouvaient « toujours courir » pour que son pays paie la facture du Brexit, avant que le ministre des Finances britannique, Philip Hammond, ne fasse la promesse que le Royaume-Uni n'était « pas un pays qui fuit ses dettes ».

Dans l'escarcelle des négociateurs, une autre question délicate : celle de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande qu'il faudrait créer — l'Irlande du Nord ayant voté à 55,8 % contre le Brexit —, ravivant ainsi au sein de la population de douloureuses cicatrices.

Quid enfin du statut des 3 millions de citoyens européens qui résident outre-Manche et de celui du million de Britanniques expatriés en Europe, pour lesquels le divorce entre Londres et Bruxelles fait peser des incertitudes sur leurs droits de résidence, d'accès au marché du travail, à la sécurité sociale, etc. Dans un voyage en Allemagne et en Pologne que les médias britanniques ont qualifié de « tournée diplomatique du Brexit », le prince William a loué, hier, les rapports entre le Royaume-Uni et la Pologne. Le pays accueille en effet plus d'un million de travailleurs polonais.

L'espoir d'un accord en 201

« Ces trois sujets sont explosifs politiquement, souligne Olivier de France, directeur de recherche à l'Iris (*NDLR : Institut de relations internationales et stratégiques*). Celui des engagements financiers pour les montants en jeu, même s'ils pèsent peu au regard de l'impact qu'aura le Brexit sur le PIB britannique. Les deux autres pour l'effet qu'ils auront sur la vie des gens. »

Avec ce deuxième round de discussions qui se tiendra jusqu'à jeudi, le négociateur de l'UE, le Français Michel Barnier, espère franchir un cap pour parvenir à une fin des négociations en octobre 2018. Mais elles sont d'autant plus difficiles que depuis les élections législatives britanniques de juin, Theresa May, qui a perdu sa majorité absolue, est en difficulté dans son propre parti, le Parti conservateur. Hier, son porte-parole a fait savoir que la Première ministre britannique allait appeler les membres de son gouvernement à rester concentrés sur leurs tâches.

Domitille Arrivet

LE POINT – 18/07/2017

20 Donald Trump maintient finalement l'accord sur l'Iran



Donald Trump ne remet finalement pas en cause l'accord passé avec l'Iran.

Pendant la campagne, Donald Trump avait pourtant maintes fois promis de "déchirer" le "pire" accord jamais paraphé par les États-Unis.

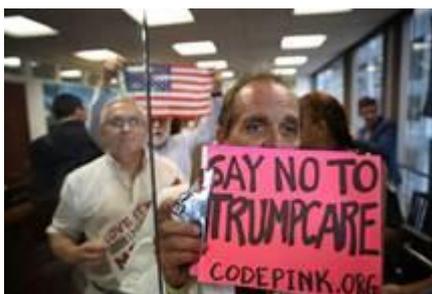
Donald Trump a finalement décidé de préserver l'accord avec l'Iran sur son programme nucléaire en poursuivant la levée des sanctions, mais tout en menaçant d'imposer d'autres mesures punitives à la République islamique, ont indiqué lundi soir des responsables américains. Cet accord majeur de non-prolifération a été signé le 14 juillet 2015 par l'ex-président américain Barack Obama, et l'administration Trump a estimé que Téhéran "remplissait les conditions" du texte, qui prévoit un contrôle de la nature pacifique du programme nucléaire, en échange d'une levée progressive des sanctions. Le candidat républicain Donald Trump avait maintes fois promis durant sa campagne de "déchirer" le "pire" accord jamais paraphé par les États-Unis, mais il n'a pour l'instant pas mis ses menaces à exécution.

Une certification tous les 90 jours

Depuis que cet accord international est en vigueur, le 16 janvier 2016, entre l'Iran et les grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne), l'administration américaine doit tous les 90 jours le "certifier" auprès du Congrès. C'est-à-dire attester que Téhéran en respecte les termes. Le gouvernement de Donald Trump l'avait fait une première fois en avril dernier et devait le "recertifier" ce lundi 17 juillet. La décision positive était largement attendue, Washington ne voulant pas pour l'instant prendre le risque de se mettre à dos les autres pays signataires. Mais les relations avec l'Iran sont de nouveau extrêmement tendues et la justice iranienne a condamné ce week-end un ressortissant américain à 10 ans de prison pour "infiltration". En conséquence, les États-Unis ont indiqué – comme ce fut le cas en mai dernier – que de nouvelles sanctions seraient imposées à l'Iran pour son programme de missiles balistiques et ses actions "déstabilisatrices" au Moyen-Orient. "Nous prévoyons la mise en œuvre de nouvelles sanctions qui concernent le programme de missiles balistiques iraniens", a souligné l'un des responsables de la Maison-Blanche.

LE MONDE – 18/07/2017

21 Aux Etats-Unis, nouvel échec pour le projet de réforme du système de santé



Deux sénateurs républicains ont annoncé, lundi, qu'ils ne voteraient pas la énième mouture du texte élaborée par les chefs de la majorité.

Nouvel échec pour le parti au pouvoir aux Etats-Unis et pour le président Donald Trump. Le projet républicain de réforme du système de santé a été *de facto* coulé, lundi 17 juillet.

Les sénateurs conservateurs Mike Lee (Utah) et Jerry Moran (Kansas) ont annoncé dans la soirée sur Twitter leur hostilité au projet dans sa forme actuelle. Désormais, quatre représentants du « Grand Old Party » (GOP) sur 52, ont fait part de leur opposition au texte élaboré par les chefs du Sénat. Or, pour passer, celui-ci aurait eu besoin d'au moins 50 voix sur les 100 que compte cette chambre.

« *Nous devons repartir à zéro avec un processus législatif ouvert* », a estimé Jerry Moran. « *Outre le fait qu'elle n'abroge pas la totalité des impôts d'Obamacare, [la proposition de loi] ne va pas assez loin pour baisser les prix des assurances pour la classe moyenne* », a fait valoir, de son côté, Mike Lee, se joignant ainsi au conservateur Rand Paul (Kentucky) et à leur collègue modérée Susan Collins (Maine).

Tensions au sein du GOP

Les républicains – au pouvoir à la Maison Blanche et dans les deux chambres du Congrès – avaient promis d'abroger Obamacare, la loi sur la couverture maladie signée par l'ancien président démocrate en 2010.

Mais au sein du GOP, [des conservateurs, d'une part, et des modérés, d'autre part, s'opposent au plan de compromis élaboré par les chefs du parti](#). Les premiers regrettent qu'il ne s'agisse pas d'une abrogation totale, les seconds dénoncent la réduction du budget de la santé, qui affecterait démesurément les populations les plus modestes.

La majorité avait déjà dû reporter le vote, prévu cette semaine, [en raison de l'absence du sénateur républicain de l'Arizona John McCain, en convalescence chez lui après une intervention chirurgicale](#). Le chef de la majorité au Sénat, Mitch McConnell (Kentucky), n'avait pas encore annoncé, lundi soir, ses intentions quant à un éventuel nouveau report ou à l'annulation pure et simple de sa réforme.

« Repartir de zéro »

La loi devait être l'un des premiers grands textes du début du mandat de Donald Trump, mais les accidents de parcours se sont multipliés. Après un retard au démarrage, il y eut une première fronde à la Chambre des représentants, avant celle du Sénat.

Les démocrates, qui à eux seuls n'étaient pas en mesure de bloquer le texte, ont sommé lundi soir leurs adversaires politiques de renoncer pour de bon. « *Ce second échec de Trumpcare est la preuve que le cœur de cette loi est impossible à mettre en œuvre*, a déclaré l'élu de l'Etat de New York Chuck Schumer, chef de file des sénateurs de l'opposition. *Au lieu de reprendre le même processus partisan, les républicains doivent repartir à zéro et s'entendre avec les démocrates.* »

Dans un tweet, Donald Trump a, lui, demandé aux parlementaires d'adopter une solution radicale de rechange : abroger totalement Obamacare en remettant à plus tard l'élaboration d'un hypothétique remplacement : « *Les républicains devraient juste abroger Obamacare maintenant et repartir de zéro pour élaborer un nouveau plan sur la santé. Les démocrates se joindront à eux !* »

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

